



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 17 janvier 2020

Communiqué de presse

SÉCHERESSE DANS LE NORD : L'ENSEMBLE DES BASSINS VERSANTS DU DÉPARTEMENT DU NORD PLACÉS EN VIGILANCE SÉCHERESSE JUSQU'AU 15 AVRIL 2020



Le 13 janvier 2020, le comité technique sécheresse réunissant la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Météo France, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) du Nord et du Pas-de-Calais, les directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) des deux départements, le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et l'Agence régionale de Santé (ARS), a porté sur les évolutions constatées à la fin décembre. Compte-tenu des dernières données relevées sur les différents bassins versants, Michel Lalande, préfet du Nord, place le département en état de **vigilance sécheresse jusqu'au 15 avril 2020**.

Dans ce contexte, **chacun est invité à utiliser l'eau avec modération et à faire preuve de civisme**.

2019, une année inédite marquée par la sécheresse

Le constat du niveau bas des nappes phréatiques dès avril 2019, couplé au déficit pluviométrique persistant, à des températures élevées et à la diminution des débits des cours d'eau, a entraîné la prise rapide d'un certain nombre de mesures de restriction pour la majeure partie des bassins versants du département dès le printemps. L'évolution de la situation selon les bassins versants a ensuite nécessité une adaptation de l'arrêté à plusieurs reprises au cours de la période estivale, avec un épisode de canicule record en juillet qui a également accentué le phénomène de sécheresse. La criticité de la situation à la fin de l'été a ensuite nécessité de placer l'ensemble du département du Nord en alerte renforcée jusque fin décembre 2019, puis en alerte jusqu'au 15 janvier 2020.

Au 13 janvier 2020, si la situation au niveau du réseau superficiel (cours d'eau et canaux) s'est améliorée en raison des précipitations des dernières semaines, la situation de la ressource en eau souterraine reste préoccupante puisque fortement dégradée sur la majeure partie des bassins versants du département. Il convient donc de limiter l'impact de la consommation sur la ressource, le déficit accumulé sur les trois dernières années de sécheresse ayant fragilisé cette ressource.

Au vu de cette situation, il est par conséquent nécessaire de maintenir une surveillance accrue des conditions hydrologiques et réduire les usages de l'eau afin d'éviter une pénurie d'eau potable et/ou une atteinte aux milieux naturels.

Cette situation inédite amène le préfet du Nord à placer l'ensemble du département à un niveau de vigilance sécheresse jusqu'au 15 avril 2020.

Préfecture du Nord

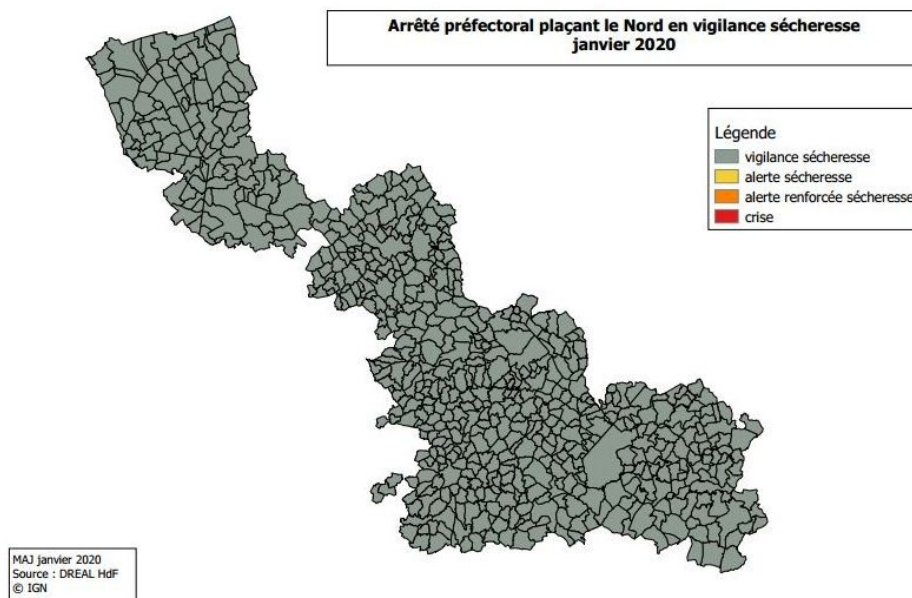
Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/prefethdf

À ce titre, et afin d'anticiper une dégradation supplémentaire des nappes, **tous les usagers, qu'ils soient particuliers, professionnels, collectivités, agriculteurs sont invités à réduire leurs consommations d'eau et à éviter les utilisations qui ne sont pas indispensables**, afin de permettre une recharge conséquente de la nappe phréatique.



Michel Lalande, préfet du Nord, remercie l'ensemble des acteurs du territoire dont le respect des arrêtés en vigueur jusqu'ici a pu être confirmé lors des nombreux contrôles organisés par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et l'Agence française pour la biodiversité (AFB) à présent fusionnés en Office français de la biodiversité (OFB), la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

En cas d'aggravation des conditions, le préfet pourra être amené à prendre des mesures restrictives si besoin.

Retrouvez en annexe les conseils pour économiser l'eau.

Préfecture du Nord

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord – twitter.com/prefet59 - linkedin.com/prefethdf

Même quand il pleut,
les réserves en eau
restent

FRAGILES

dans le Nord

Le Nord connaît depuis 2017 des déficits pluviométriques importants qui ont conduit, en 2017 et 2018, à des mesures de restrictions.

L'hiver 2018-2019 a présenté un déficit pluviométrique de 20 % par rapport à la normale. Il n'a donc pas été suffisamment pluvieux pour permettre aux nappes de revenir à leur niveau normal au début de printemps. Ainsi, notre département enregistre, par endroit, un niveau historiquement bas et les éventuels événements pluvieux ou orageux ne sont pas de nature à améliorer rapidement la situation.

**Soyons tous citoyens,
économisons l'eau**

ÉCONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses !

À LA MAISON



Ne faites pas tourner les **lave-linge** ou les **lave-vaisselle** à moitié vides



Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette



Préférez les **douches** aux bains : Un bain consomme x5 plus d'eau



Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau
Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau



L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

La chasse aux fuites

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

20%

Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer



Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **centaines de m³ par an**

AU JARDIN



1 binage = 2 arrosages



Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol



Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite



Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage



Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...



Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique



Recueillez l'eau de pluie pour arroser



Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée

N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies

sur une idée originale de la préfecture du Morbihan